

Communiqué de presse
– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

**Un nouvel atout pour la réindustrialisation verte des Hauts-de-France :
Boralex annonce la mise en service du parc éolien de Moulin Blanc**



Paris (France), le 4 mars 2025 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) est fière d'annoncer la mise en service, en région Hauts-de-France, du parc éolien de Moulin Blanc. Ce nouveau parc porte la puissance installée de Boralex en France à 1 342 MW, ainsi la production en énergie renouvelable de la Société couvre les besoins électriques de plus d'1,3 million de Français par an, soit l'équivalent des populations combinées de Marseille et Lyon.

Le parc éolien de Moulin Blanc

- Date de mise en service : décembre 2024
- Localisation : Communes de Marcelcave, Bayonvillers, Lamotte-Warfusée et Wiencourt-L'Équipée dans le département de la Somme (80)
- Puissance : 29 MW

- Caractéristique technique : 8 éoliennes Vestas V112 d'une hauteur totale de 150 mètres en bout de pale
- Production annuelle estimée équivalente à la consommation de près de 28 000 habitants¹, soit 1/3 de la population de l'arrondissement de Péronne, où le parc est implanté.
- Grâce à ce projet, 3 239 tonnes de CO₂ seront évitées annuellement², soit l'équivalent de 1 709 allers-retours en avion entre Paris et New York.

« Boralex est un acteur historique de la région Hauts-de-France qui s'engage depuis 2001 à relever les défis énergétiques majeurs de la région. L'adoption des énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne, est cruciale pour atteindre les objectifs nationaux d'électrification et de transition vers un modèle énergétique plus durable et résilient. En réduisant la dépendance aux importations d'énergie, la région Hauts-de-France contribue à une sécurité énergétique indispensable pour poursuivre sa dynamique de réindustrialisation », a déclaré Nicolas Wolff, Executive Vice-Président et Directeur Général de Boralex en Europe.

Un projet construit avec et pour le territoire

Ce projet, initié au début des années 2010, témoigne de l'engagement de Boralex en tant que partenaire de premier plan des territoires dans leur transition énergétique. Notre approche a pour objectif de soutenir le développement durable des territoires et s'inscrit dans une logique de concertation et de co-construction avec les acteurs locaux.

Les retombées fiscales d'un montant annuel de près de 265 000 € seront réparties entre les 4 communes d'implantation du parc ainsi que les Communautés de Communes de Terre de Picardie et du Val de Somme, le département de la Somme et la région Hauts-de-France.

Boralex en région Hauts-de-France

Avec les récentes mises en service des parcs de Bois Saint-Aubert (59) en février 2024 et d'Helfaut (62) en septembre 2024, la puissance installée de Boralex dans la région s'élève à 576 MW, participant ainsi pleinement à la décarbonation des activités industrielles locales. La base de développement régionale de Boralex est située à Lille tandis que ses deux bases de maintenance locales sont situées à Abbeville (80) et Blendecques (62). Aujourd'hui Boralex emploie plus de 90 personnes dans les Hauts-de-France.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3,1 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 8 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

¹ Sources ADEME, CRE et RTE_Consumation moyenne tous usages confondus

² Sur la base du facteur d'émission du mix énergétique français calculé par l'IEA pour l'année 2020

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Renseignements

MÉDIAS – FRANCE

Adrien Chambon

Chargé de Relations Presse

Boralex inc.

06 44 39 82 91

presse.france@boralex.com

Source : Boralex inc.